



## Communiqué de presse, le 8 décembre 2025

# SOLUTIONS 30 GRAND SUD-OUEST : 184 EMPLOIS MENACÉS.

## UN NOUVEAU SCOPELEC EN OCCITANIE !

Rebelote, après la liquidation judiciaire de la société Scopelec en décembre 2022 dans la région Occitanie, Solutions 30 Grand Sud-Ouest, un sous-traitant essentiellement d'Orange semble jeter l'éponge. En redressement judiciaire depuis le 28 juillet 2025 au tribunal de commerce de Toulouse, la société compte via un PSE, licencier 184 salariés sur 370 dès janvier. Cette décision brutale entraînera des conséquences humaines, sociales et économiques lourdes pour les familles concernées et notamment des travailleurs originaires du Portugal.

Pourtant, le groupe Solutions 30 dont le siège de la holding se situe au Grand-Duché du Luxembourg, paradis fiscal reconnu au sein de l'UE, affiche auprès de ses actionnaires fin 2024, une trésorerie brut de 96,30 M€. Mais aussi, une structure financière solide par suite du refinancement de sa dette bancaire.

Seulement pour le secteur des télécoms, sa seule raison d'être consiste à capter des marchés à fort potentiel, puis ceux-ci arrivant à maturité les délaisser, pour conquérir le suivant. De la sorte, le groupe Solutions 30 finalise son désengagement de l'Espagne et du Royaume-Uni maintenant que l'aménagement du très haut débit arrive à son terme, au profit de l'Allemagne devant accélérer le déploiement de la fibre optique.

Maintenant, elle effectue un processus similaire en France.

Et les salariés en payeront les frais. Depuis le début des négociations du PSE, la direction de la filiale néglige le reclassement au sein du groupe, particulièrement dans la filière de l'énergie où pourtant son chiffre d'affaires ne cesse de progresser grâce à l'expansion du photovoltaïque. Le comble, l'installation de la fibre chez le domicile d'un client sera quasiment confiée à la sous-traitance de Solutions30 GSO. De plus, aucune mesure de prévention des risques psychosociaux n'a été présentée alors que la charge de travail des salariés restants explosera inévitablement.

Au-delà des salariés sacrifiés, c'est tout le territoire qui risque de subir les conséquences de cette restructuration : hausse du chômage local, perte de compétences dans la filière télécom, fragilisation du tissu économique et diminution du pouvoir d'achat. La suppression de 184 emplois aurait un impact direct et durable sur l'équilibre social du bassin d'activité.

Pour le moment, le donneur d'ordre, Orange réagit à la situation en envoyant ses techniciens en renfort dans les départements où Solutions30 GSO n'arrive plus à faire face à l'activité, du fait de la baisse de productivité des salariés depuis l'annonce du PSE.

La CGT exige une révision complète du projet, la prise en compte sérieuse des possibilités de reclassement dans tout le groupe, une refonte des critères d'ordre, un diagnostic social conforme aux obligations légales et des mesures concrètes pour protéger les salariés les plus fragiles et prévenir les risques humains.

La CGT appelle la direction à la responsabilité et à l'ouverture immédiate d'un dialogue réel, sincère et transparent. L'avenir de centaines de familles ne peut pas être bazarde au nom d'une logique purement comptable.

Orange doit également assumer ses responsabilités en matière de santé et de sécurité surtout quand le PSE sera effectif.

La CGT reste mobilisée pour défendre les emplois, les droits et la dignité des salariés de Solutions 30 Grand Sud-Ouest et de l'ensemble du territoire.



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

